



**DEL N° D026/2024**

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 Septembre 2024

**Date de convocation**

30/08/2024

**Date d'affichage**

30/08/2024

**Nombre de conseillers :**

En exercice :	15
Présents :	10
Pouvoirs :	3
Vote :	SANS

L'an 2024 le 6 Septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Noël BROQUET, Maire,

<b>Présents :</b>		
BROQUET Jean-Noël	GARCIA ALVAREZ Christiane	BOURDON Philippe
PINOY Jacques	JOLY Denis	CHABANE Michel
GÉNOS Cathy	VINCKIER Annick	CORREA Emmanuel
BLOIS Olivier	COLLINET Patricia	MARIE Emilie
TAQUET Sabine	BENIT Marie-Agnès	COURTECUISSÉ Charles
<b>Absent(es) excusé(es) ayant donné(es) procuration :</b>		
Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MARIE Emilie à Mme GENOS Cathy, MM : COURTECUISSÉ Charles à Mme TAQUET Sabine, JOLY Denis à M. BOURDON Philippe		
<b>Absent(es) excusé(es) :</b>		
<b>Absent(es) non excusé(es) :</b>		
Absent(s) : MM : CHABANE Michel, CORRÉA Emmanuel		
<b>Secrétaire de séance :</b>		
Mme TAQUET Sabine		

**Objet : INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DES DECISIONS PRISES  
DANS LE CADRE DES POUVOIRS DELEGUES A MONSIEUR LE MAIRE,  
ARTICLES L 2122-22 ET L 2122-23 DU CODE GENERAL DES  
COLLECTIVITES TERRITORIALES**

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2  
**Vu** la délibération N° 043/2023 du Conseil Municipal en date du 29 septembre 2023 portant modification des délégations consenties par le conseil municipal prévu à l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales,  
**Vu** les décisions prises depuis le dernier conseil,

Monsieur le Maire,

**Informe :**

- **Qu'en** vertu de la délibération de la délibération prise lors de la séance du 29 septembre 2023, il doit informer le conseil des décisions prises dans le cadre de cette délibération.

**Donne connaissance des décisions suivantes : D006 à D018**

Date de la décision	Numéro décision	Nature
15/04/2024	D006/2024	Signature du permis de construire liée à la rénovation et l'extension de la salle des fêtes Jean STABLINSKI
07/05/2024	D007/2024	Fixant les tarifs de l'accueil collectif de mineurs - Juillet 2024
10/06/2024	D008/2024	Modifiant les tarifs de l'accueil collectif de mineurs - Juillet 2024
21/06/2024	D009/2024	Confiant le marché passe sous la forme de procédure adaptée relatif à la rénovation et l'extension de la salle des fêtes JEAN STABLINSKI : LOT N°1 DEMOLITION – GROS ŒUVRE – CARRELAGE A LA SARL DUCARNE BATIMENT
21/06/2024	D010/2024	Confiant le marché passe sous la forme de procédure adaptée relatif à la rénovation et l'extension de la salle des FETES JEAN STABLINSKI : LOT N°2 CHARPENTE - COUVERTURE A L'ENTREPRISE RAMERY ENVELOPPE
21/06/2024	D011/2024	Confiant le marché passe sous la forme de procédure adaptée relatif à la rénovation et l'extension de la salle des fêtes JEAN STABLINSKI : LOT N°3 MENUISERIES EXTERIEURS ALUMINIUM A L'ENTREPRISE ALTOMARE ALTALU
21/06/2024	D012/2024	Confiant le marché passe sous la forme de procédure adaptée relatif à la rénovation et l'extension de la salle des fêtes JEAN STABLINSKI : LOT N°4 MENUISERIES INTERIEURS A L'ENTREPRISE DEVRESSE
21/06/2024	D013/2024	Confiant le marché passe sous la forme de procédure adaptée relatif à la rénovation et l'extension de la salle des fêtes JEAN STABLINSKI : LOT N°5 ELECTRICITE - VMC A L'ENTREPRISE ELECTRICITE INDUSTRIELLE DU NORD
21/06/2024	D014/2024	Confiant le marché passe sous la forme de procédure adaptée relatif à la rénovation et l'extension de la salle des fêtes JEAN STABLINSKI : LOT N°6 CHAUFFAGE A L'ENTREPRISE PLOMBERIE DU HAINAUT
21/06/2024	D015/2024	Confiant le marché passe sous la forme de procédure adaptée relatif à la rénovation et l'extension de la salle des fêtes JEAN STABLINSKI : LOT N°7 PEINTURES A L'ENTREPRISE ENTREPRISE DE PEINTURE ET MULTISERVICES



03/07/2024	D016/2024	Attribution d'une nouvelle concession famille PAVAUT - BLAIRON, dans le cimetière communal – Emplacement C1/1, concession n°538.
09/07/2024	D017/2024	Confiant le marché passe sous la forme de procédure adaptée relative à la fourniture de repas en liaison froide pour la restauration scolaire, les accueils de loisirs avec la mise à disposition d'un four de remise en température et d'une chambre froide a
22/08/2024	D018/2024	Attribution d'une nouvelle concession pour Olivia THIEFFRY, dans le cimetière communal – Emplacement : C2, case n°08/12.

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire, a pris connaissance des décisions reprises ci-dessus.**

Fait les jours mois et an susdits

La secrétaire de séance,

Le Maire,

**Sabine TAQUET**



**J.N. BROQUET**

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Thun-Saint-Amant  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **DEL0262024**  
Objet : **DEL 026/2024 :INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES POUVOIRS DELEGUES A MONSIEUR LE MAIRE, ARTICLES L 2122-22 ET L 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Type de transaction : Transmission d'actes  
Date de la décision : 2024-09-06 00:00:00+02  
Nature de l'acte : Délibérations  
Documents papiers complémentaires : NON  
Classification matières/sous-matières : 5.4 - Delegation de fonctions  
Identifiant unique : 059-215905944-20240906-DEL0262024-DE  
URL d'archivage : Non définie  
Notification : Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-215905944-20240906-DEL0262024-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : d262024.pdf Nom métier : 99_DE-059-215905944-20240906-DEL0262024-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1.1 Mo

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	10 septembre 2024 à 16h25min33s	Dépôt initial
En attente de transmission	10 septembre 2024 à 16h25min34s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	10 septembre 2024 à 16h25min36s	Transmis au MI
Acquittement reçu	10 septembre 2024 à 16h25min47s	Reçu par le MI le 2024-09-10